



École Pierre-Rémy

360, 80^e Avenue
LaSalle, Québec, H8R 2T3
☎ (514) 595-2067

Courriel : direction.pierre-remy@csmb.qc.ca

Conseil d'établissement (CÉ)

Procès-verbal

25 novembre 2024

19h00

Bibliothèque

Présences :

Madame Geneviève Troli, directrice
Madame Marina Bernard, directrice adjointe
Madame Arlène Sol Lopez, membre du personnel
Madame Justine Payant-Hébert, membre du personnel
Monsieur Claude Apely membre Président
Monsieur Philippe Mucheto, membre parent
Madame Irina Demtsyukh, membre parent
Madame Intissar Hemim, membre parent
Madame Natalia Dragusan, membre parent (substitut en remplacement de Madame Divine Diyoyi)

Absences :

Madame Divine Diyoyi, membre parent
Madame Monique Durand, membre du personnel
Madame Farida Bekri, membre du personnel
Monsieur Malick Lawal, substitut

Lundi 25 novembre 2024

1. Adoption de l'ordre du jour (r)	<p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Philippe Mucheto et appuyée par Natalia Dragusan</p> <p>CÉ-25-11-2024 (1) L'ordre du jour est adopté unanimement.</p>
2. Parole au président (i)	<p>-Mot de bienvenue</p> <p>Un membre parent ne s'est jamais présenté aux séances du conseil d'établissement. Madame Divine Diyoyi ne confirme pas sa présence.</p> <p>CÉ-25-11-2024 (2)</p> <p>Le remplacement de Mme Divine par Mme Natalia comme membre parent pour l'année est proposé par Justine Payant-Hébert et appuyé par Intissar Hemim.</p> <p>-Retour sur les photos Commentaire : Préconiser les photos individuelles à l'intérieur</p> <p>CÉ-25-11-2024 (3)</p> <p>Il est proposé de d'engager Enfant Clic pour les photos scolaire de l'année 2025-2026 par Claude Apely et appuyée par Natalia Dragusan.</p>



École Pierre-Rémy

360, 80^e Avenue
LaSalle, Québec, H8R 2T3
☎ (514) 595-2067

Courriel : direction.pierre-remy@csmb.qc.ca

<p>3. Suivi et adoption du PV du 30 septembre 2024 et du PV du 28 octobre 2024 (r)</p>	<p>CÉ-25-11-2024 (4)</p> <p><i>L'adoption du PV du 30 septembre 2024 et du PV du 28 octobre est proposée par Arlène Sol Lopez et appuyée par Intissar Hemim.</i></p> <p>Les PV du 30 septembre et du 28 octobre sont adoptés unanimement.</p>
<p>4. Parole à la direction (i)</p>	<ul style="list-style-type: none">a. Retour sur les rencontres de parents et le premier bulletin. -Haut taux de participation (environ 87%)b. Conseil des élèves -Élèves engagés qui font le lien entre les comités des membres du personnel et qui proposent des activités qui suivent les intérêts des élèvesc. Aide aux devoirs avec la maison des jeunes -Les élèves de secondaire 4 et 5 de Cavalier viendront faire de l'aide aux devoirs avec les élèves ciblés au SDG le mardi de 16h30 à 17h30.d. Suivi du projet éducatif -De belles activités ont été faites par l'équipe-école
<p>5. Mot du représentant au comité de parents (i)</p>	<p>Philippe Mucheto fera un suivi lors de la prochaine rencontre. -Il était absent lors de la dernière rencontre, mais il était principalement question de laïcité dans les écoles.</p>
<p>6. Bilan budgétaire 2023-2024 (r)</p>	<p>ATTENDU QUE L'article 96,24 de la L.I.P prévoit que : Le directeur d'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au conseil d'établissement pour adoption, en assure l'administration et en rend compte au conseil d'établissement.</p> <p>ATTENDU QUE Les résultats de l'année 2023-2024 sont maintenant finalisés;</p> <p>ATTENDU QUE Le rapport déposé par la direction de l'école</p> <p>CÉ-25-11-2024 (5)</p> <p><i>SUR PROPOSITION DE Justine Payant-Hébert et appuyée par Intissar Hemim, Il est résolu de prendre acte du rapport de reddition de comptes budgétaires (rapport analytique détaillé) pour l'année financière 2023-2024 tel que présenté par la direction de l'école, et de mandater la direction à le transmettre à la direction du service des ressources financières du CSSMB</i></p>
<p>7. Contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3^e cycle du primaire COSP (r)</p>	<p>ATTENDU que, conformément à l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique, des apprentissages obligatoires sont prescrits en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2024-2025;</p> <p>ATTENDU que les conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle proposées par le directeur d'école ont été élaborées avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique;</p> <p>ATTENDU, que conformément à l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver les conditions et modalités de l'intégration</p>



École Pierre-Rémy

360, 80^e Avenue
LaSalle, Québec, H8R 2T3
☎ (514) 595-2067

Courriel : direction.pierre-remy@csmb.qc.ca

	<p>des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2024-2025;</p> <p>CÉ-25-11-2024 (6)</p> <p><i>SUR PROPOSITION DE Arlène Sol Lopez et appuyée par Natalia Dragusan il est résolu d'APPROUVER la proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2024-2025, conformément au tableau ci-joint.</i></p>
8. Sorties et activités éducatives	<p>La direction présente le tableau des sorties et des activités.</p> <p>CÉ-25-11-2024 (7)</p> <p><i>L'offre des activités éducatives et des sorties est proposée par Justine Payant-Hébert et appuyée par Claude Apely.</i></p> <p><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p>
9. Parole à la technicienne du service de garde (i)	a. Suivi du projet éducatif (i)
8. Paroles aux enseignants	a. Suivi du projet éducatif (i)
9. Questions diverses (i)	<p>- Activités parascolaires au SDG (Mme Intissar) – Nous attendons après Noël pour le parascolaire afin d'organiser le service pour l'offrir de façon équitable (monétairement) pour les élèves du SDG. Dans l'organisation, ce serait les éducateurs du SDG qui animent les activités.</p> <p>- Impression de vêtements (t-shirt ou coton ouatés) au logo de l'école afin de créer un sentiment d'appartenance au prix coûtant du chandail (Mme Geneviève). Les membres trouvent l'idée intéressante. Lors du prochain CÉ, des suggestions seront présentées.</p>
10. Levée de l'assemblée (r)	<p>8h12</p> <p>CÉ-25-11-2024 (8)</p> <p><i>La levée de l'assemblée est proposée par Natalia Dragusan et appuyée par Justine Payant-Hébert.</i></p>